



Avis de publicité

Appel à manifestation d'intérêt spontanée

Pour la mise à disposition temporaire du domaine public

en vue de l'installation et de l'exploitation d'infrastructures photovoltaïques sur le parking de la Princesse

La commune de DEMI-QUARTIER a été sollicitée par un porteur de projet souhaitant occuper le parking de la Princesse (parcelles B 2153 et 2045) situé route d'Oise à Demi-Quartier, pour y installer des ombrières photovoltaïques.

En application des dispositions de l'article L2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques, le présent avis a pour objet de susciter les manifestations d'intérêts concurrentes pour l'occupation de cet espace.

Conditions d'occupation du domaine public :

le parking de la Princesse, objet de la manifestation d'intérêt spontanée, est la propriété de la Commune de Demi-Quartier, et fait partie de son domaine public.

Type d'occupation :

Occupation de 2000 m² environ

Titre d'occupation :

convention de mise à disposition du domaine public constitutive de droits réels, en application de l'article L.1311-5 du code général des collectivités territoriales.

Durée :

en fonction de la nature de l'activité et de celle des ouvrages autorisés, et compte tenu de l'importance de ces derniers, 20 ans minimum sans pouvoir excéder 30 ans.

Procédure :

Toutes déclarations de manifestation d'intérêt doivent être adressées à la Mairie de Demi-Quartier 775 route d'Etraz 74120 DEMI-QUARTIER.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la Mairie de Demi-Quartier :

Tel 04 50 21 23 12 ou s.dallu@demiquartier.fr

Durée de la publication : 1 mois à compter du 22 juillet 2025

Supports : site internet de la Mairie, affichage.